

**DOSSIER DE CANDIDATURE
FORMATION CONTINUE**

Photo (à coller et
non agrapper)

Cadre réservé à l'administration

N° de dossier :

Reçu le :

Admis Non admis

INFORMATIONS PERSONNELLES

Titre : _____ Nom : _____ Prénom : _____

Nom de jeune fille : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____ Âge : _____ ans.

Ville de Naissance : _____ Département : ____ Pays : _____

Nationalité : _____

Adresse postale : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

 Mobile :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Email personnel : _____

Situation de famille : _____ Nombre d'enfants à charge : _____

N° Sécurité Sociale :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Date de validité du : ____ / ____ / ____ au : ____ / ____ / ____

(Ces dates sont présentes sur les nouvelles attestations de la sécurité sociale).

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES

Établissement : _____

Statut juridique : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone :

--	--	--	--	--	--

 Mobile :

--	--	--	--	--	--

Email : _____

Fonction/Poste : _____

Occupé depuis le : _____

DERNIER DIPLÔME OBTENU

Intitulé du diplôme : _____

Université / École : _____ Année d'obtention : _____

FORMATIONS / DIPLÔMES OBTENUS

Intitulé du diplôme : _____

Université / École : _____ Année d'obtention : _____

Intitulé du diplôme : _____

Université / École : _____ Année d'obtention : _____

Intitulé du diplôme : _____

Université / École : _____ Année d'obtention : _____

Intitulé du diplôme : _____

Université / École : _____ Année d'obtention : _____

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Il est impératif que **les modalités de règlement** de votre formation, financement personnel ou financement établissement soient fixées au moment du dépôt de ce dossier de candidature. En effet, l'Université ne pourra pas modifier cette procédure une fois la convention de formation signée. Dans le cadre d'un CPF de transition (anciennement CIF) ou autre prise en charge, le dossier à remplir par l'organisme devra être adressé, accompagné d'une enveloppe format A4 (22.9 x 32.4 cm) timbrée à votre adresse, au :

Service de la Formation Continue Site Sud - 163 rue Auguste Broussonnet - 34090 Montpellier
Tel : 04 34 43 21 21

RENSEIGNEMENTS À FOURNIR

Dans le cadre d'un financement établissement :

La convention de formation est obligatoirement signée avec votre employeur, mais la formation peut être réglée pour tout ou partie par un tiers (opco, anfh, groupe ...).

Pour les organismes tels que les OPCO, AGEFOS et ANFH, les réponses des demandes de financement doivent être communiquées avant l'entrée en formation.

Dans le cadre d'une subrogation de paiement, un avenant financier devra être annexé à cette réponse.

a) **Convention de Formation** : (entreprise/établissement)

Nom du candidat : _____

Nom de l'employeur : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ VILLE : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

Numéro SIRET : _____

Code APE : _____ Forme Juridique : _____

Numéro de TVA intracommunautaire : _____

Nom de la personne à contacter pour le suivi du dossier : _____

Email : _____

b) **Règlement de la Formation** :

NOM de l'Organisme, OPCO ou entreprise qui règlera directement la formation à l'Université :

Adresse : _____

Code postal : _____ VILLE : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

Numéro SIRET : _____

Code APE : _____ Forme Juridique : _____

Nom de la personne à contacter pour le suivi du dossier : _____

Email : _____

Prise en charge : totale partielle * **Si partielle indiquez le montant* : _____

Facturation de la Formation : possibilité d'établir un échéancier en 3 fois au choix de l'entreprise
(à préciser sur l'attestation de prise en charge de l'entreprise)

totalité en fin de formation

Joindre obligatoirement à cette fiche une attestation de prise en charge financière tamponnée et signée de l'employeur ou de l'organisme de prise en charge.

Dans le cadre d'un financement personnel :

Le règlement des frais de la formation pourra s'effectuer en 3 échéances maximum.

COMMENT AVEZ VOUS APPRIS L'EXISTENCE DE CE DIPLÔME ?

- Presse nationale précisez :
- Presse régionale précisez :
- Salon / Congrès précisez :
- Site internet
- Relation professionnelle
- Relation personnelle
- Professeur
- Cellule d'information
- Ancien élève
- Emailing/ Plaquettes
- Autre précisez :

Je soussigné(e) _____ certifie sur l'honneur l'exactitude des informations fournies dans ce dossier et vous adresse mon dossier de candidature, ainsi que les documents demandés en vue de mon admission.

Date : _____

Signature :

ADRESSE D'ENVOI DU DOSSIER

CESEGH

À l'attention de Mme Nathalie GIMENEZ
Arche Jacques Cœur - 222 place Ernest Granier
CS 79025 - 34965 MONTPELLIER CEDEX 2
Tel : 04 99 13 60 50 – Email : contact@cesegh.fr

DÉPÔT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

À compter du 18/10/2019 jusqu'au 11/12/2019

(cachet de la Poste faisant foi)

Tout dossier incomplet ou reçu en dehors de cette période sera rejeté.

(Les informations figurant dans ce dossier resteront strictement confidentielles)

La liste définitive des candidats admis sera connue au plus tard le 18 décembre 2019.

PIÈCES OBLIGATOIRES À FOURNIR

- ⇒ Dossier dûment complété et signé,
- ⇒ Lettre de motivation manuscrite (cf. document joint – 2 pages maximum),
- ⇒ Curriculum vitae,
- ⇒ Attestation de prise en charge financière signée par l'employeur ou l'organisme financeur (si subrogation de paiements) **en supplément des informations fournies dans le dossier sur le « financement de la formation »**,
ou,
pour les financements personnels, un engagement sur l'honneur du candidat à régler sa formation lui-même,
- ⇒ Photocopie de votre dernier diplôme obtenu,
- ⇒ Photocopie de votre pièce d'identité (pour les femmes mariées, la carte d'identité doit comporter le nom de jeune fille et le nom d'épouse, sinon fournir la photocopie de l'acte de mariage) en cours de validité,
- ⇒ 1 enveloppe format A4 affranchie au tarif lettre en vigueur pour 21 à 100g, **libellée à l'adresse du candidat**,
- ⇒ 1 photographie d'identité collée et non agrafée à l'emplacement réservé,
- ⇒ Un chèque de 40 € à l'ordre du CESEGH pour les frais de dossier (ce chèque sera restitué aux candidats non admis).

TARIF

- **Frais pédagogique : 4 000 €**

Dans le cas de votre admission à l'Université, nous aurions besoin de connaître votre numéro INE ou BEA (*numéro unique délivré individuellement*) que vous trouverez sur l'un des documents suivants :

- sur la copie de votre **relevé de notes** du Baccalauréat (pour les personnes l'ayant obtenu après 1995), de la licence, du master, d'un diplôme d'Université...
- ou sur la copie de votre **pass'étude** ou **carte d'étudiant** si vous avez déjà été inscrit dans une Université.

* Ne sont pas titulaires de ce numéro :
- les diplômés avant 1995,
- les infirmier(e)s diplômés d'État.

LETTRE DE MOTIVATION

Exposez les raisons qui vous conduisent à déposer votre candidature
au Diplôme Universitaire Management du développement durable en santé

PLANNING PRÉVISIONNEL

1. Janvier 2020

Mercredi 15/01/2020 (après-midi)
Jeudi 16/01/2020
Vendredi 17/01/2020

2. Février 2020

Mercredi 05/02/2020
Jeudi 06/02/2020
Vendredi 07/02/2020

3. Mars 2020

Mercredi 04/03/2020
Jeudi 05/03/2020
Vendredi 06/03/2020

4. Avril 2020

Mercredi 08/04/2020
Jeudi 09/04/2020
Vendredi 10/04/2020

5. Mai 2020 (1/2)

Mardi 05/05/2020
Mercredi 06/05/2020
Jeudi 07/05/2020

6. Mai 2020 (2/2)

Mercredi 27/05/2020
Jeudi 28/05/2020
Vendredi 29/05/2020

7. Juin 2020

Mercredi 17/06/2020
Jeudi 18/06/2020
Vendredi 19/06/2020

8. Juillet 2020

Mercredi 08/07/2020
Jeudi 09/07/2020
Vendredi 10/07/2020

9. Septembre 2020

Dates à définir

10. Octobre 2020

Dates à définir

11. Novembre 2020

Dates à définir

12. Décembre 2020

Examen (date à confirmer)

**D.U.
MANAGEMENT DU
DÉVELOPPEMENT
DURABLE EN SANTÉ****7**

Le Diplôme d'Université Management du développement durable en santé est un diplôme délivré par l'institut MOMA à l'Université de Montpellier, en partenariat avec le C2DS et le CESEGH.

Il sanctionne une formation assurée conjointement par des intervenants universitaires et des professionnels du secteur de la santé.

Responsable du diplôme : Gérald NARO, Professeur des Universités Sciences de gestion, MOMA, Université de Montpellier
Coordonnateur du diplôme : Olivier TOMA, Fondateur Agence Primum Non Nocere

Le diplôme

De par leur emprise foncière, leurs infrastructures, leur activité, la main-d'œuvre importante qu'ils emploient, les établissements sanitaires et médico-sociaux jouent un rôle environnemental, social et sociétal important. La prise de conscience de ce rôle et sa formalisation dans le cadre de la « responsabilité sociétale des entreprises » apparaissent relativement tardives au regard d'autres secteurs. Cependant, elle s'est effectuée en France dans le courant des années 2000.

Des associations comme le C2DS (Comité pour le développement durable en santé), des colloques et des journées thématiques organisés par des associations de directeurs d'hôpitaux sur le management durable, des plans hospitaliers de développement durable menés, parfois, en lien avec des Agendas 21 portés par les mairies, la très large diffusion des normes environnementales attestent de l'évolution des pratiques de gestion hospitalière vers une plus grande intégration des préoccupations « sociétales ».

PNSE3, PST2, Grenelle, RT 2012, SNDD, PNNS, sont des outils précurseurs d'une mutation profonde du secteur de la santé, les managers doivent être préparés à cette mutation.

Objectifs

Dans ce contexte de sensibilisation croissante des acteurs de la santé à leur rôle environnemental, social et sociétal et d'une formalisation théorique progressivement plus approfondie de celui-ci, ce D.U. Management du développement durable en santé vise à transmettre les savoirs constitués en la matière auprès du public des responsables hospitaliers et des entreprises qui interviennent dans les secteurs sanitaire et médico-social.

Les futurs diplômés sauront :

- Comprendre ce qu'est le développement durable en santé et ses enjeux ;
- Pouvoir l'expliquer en interne dans leur établissement ;
- Initier une démarche de développement durable en établissement de santé ;
- Participer activement à un réseau de professionnels de santé formés.

Le public concerné

Ce diplôme est ouvert au public de la **formation continue** et de la **formation initiale**.

Il s'adresse aux managers et futurs managers hospitaliers (publics ou privés), aux cadres

de direction, aux praticiens et médecins hospitaliers, aux médecins de santé publique, aux concepteurs hospitaliers, aux inspecteurs de l'action sanitaire et sociale, aux responsables qualité, aux pharmaciens et à **l'ensemble des professionnels et futurs professionnels du SECTEUR SANITAIRE et du SECTEUR MÉDICO-SOCIAL.**

Les étudiants en formation initiale devront être titulaires au minimum d'une Licence pour s'inscrire dans ce diplôme (Gestion, Économie, Droit, AES, Santé, École de Commerce).

Les sélections sont faites sur dossier de candidature.

La formation

Le suivi de la formation dans son intégralité totalise 200 heures d'enseignement se déroulant sur 12 mois à raison d'un module par mois de 3 jours consécutifs. Les sessions d'enseignements ont lieu à Montpellier au CESEGH.

L'organisation des études permet ainsi le maintien de l'activité professionnelle.

Le diplôme est sanctionné par un examen écrit et la rédaction et soutenance à l'oral d'un mémoire



D.U. MANAGEMENT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN SANTÉ

Conditions d'admission

L'admission se fait par sélection sur dossier par un jury composé des responsables de la formation.

Modalités d'inscription :

En formation initiale : dossier de candidature à télécharger sur le site <https://www.montpellier-management.fr/e-candidat>

En formation continue : dossier de candidature à télécharger sur le site <http://www.ceseqh.fr>

Tarifs

En formation continue : 4 000 €

En formation initiale : 500 €

Les enseignements

Module 1 - Le secteur de la santé, ses acteurs et parties prenantes

- Le sens de la démarche développement durable en établissement sanitaire et médico-social
- Les acteurs, institutions et réseaux de santé
- Les ARS, le PRSE 2 et 3, données Occitanie
- Protection sociale et politique de santé : parties prenantes et financement
- Présentation de la Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable (SNTEDD) et GRENELLE

18 h

Module 2 - Développement durable, réglementations et responsabilité, plans nationaux et charte

- Jurisprudence environnementale
- Cadre institutionnel de la bioéthique
- Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable (SNTEDD)
- Plan National Nutrition Santé (PNNS)
- Plan National Santé Environnement (PNSE)
- Protection des patrimoines humain, matériel et immatériel
- ADEME et interactions avec structures sanitaires et médico-sociales

15 h

Module 3 - Le concept de développement durable en santé

- Les professionnels de santé, éco-acteur de santé
- L'intégration du développement durable dans la formation initiale en soins infirmiers
- Médicament et développement durable : place de la pharmacie
- Développement durable et bloc opératoire
- Hygiène hospitalière et développement durable
- Impact des blanchisseries sur l'environnement
- RSE et recherche clinique : vers un développement clinique durable des produits de santé
- RSE digitale en santé

22 h

Module 4 - Développement durable et management RSE

- Performance globale, concepts et outils
- Développement durable, stratégie et business models
- La norme ISO 26000 appliquée au réseau sanitaire et médico-social
- La RSE dans la stratégie de l'entreprise
- Qualité et gestion des risques
- Les outils de reporting et de vérification du développement durable

22 h

Module 5 - Des outils pour un management épanouissant

- Management responsable et psychologie positive
- Management responsable et gestion des ressources humaines
- Management du changement, du processus et des hommes
- Le management par la confiance
- Piloter la qualité de vie au travail dans son établissement
- Organiser et pérenniser la démarche en interne
- Le lobbying éthique
- Communication et réseaux sociaux
- Communication de crise et gestion de crise
- Management durable : les outils vers un management épanouissant
- Les Nudges / Retour d'expérience
- Retour d'expérience en DD
- La RSE en action, à l'échelle d'une organisation de 16 000 collaborateurs

40 h

Module 6 - Garantir une politique d'achat adéquate

- Les achats responsables, le programme PHARE
- Norme ISO 26000 ACHATS et NFX 50.135
- Les achats éco-responsables : quelle vision pour une centrale de référencement ?
- Organiser les achats responsables dans son établissement

10 h

Module 7 - La gestion responsable des déchets

- La gestion durable des déchets et Recherche et Développement
- Les fondamentaux de la gestion durable des déchets, gestion des déchets non dangereux et biodéchets
- Focus sur les DASRI
- La gestion des déchets dangereux
- Énergies : rendre autonome un CHU, gestion des déchets d'un CHU/ Retour d'expérience
- Les filières REP et leur périmètre
- Eaux usées, économies d'eau

18 h

Module 8 - Éco-construire et gérer «sainement» bâtiments et travaux

- Gestion durable des bâtiments et des technologies médicales
- Éco-construction, facteur de santé publique
- Éco-conception des établissements de santé
- Gestion de projet d'aménagement dans les établissements de santé
- Le bruit en établissement de santé
- La réduction des consommations énergétiques : quels outils, quelles méthodes ?
- HQE, la clef pour une éco-conception des bâtiments
- Identifier et anticiper les risques sanitaires dans le bâtiment

22 h

Module 9 - La promotion de la santé

- Les déterminants de la santé et les politiques de prévention
- La prévention en matière d'exposition aux perturbateurs endocriniens et nano-particules en établissement
- Le concept de soins : «HUMANITUDE»
- Perturbateurs endocriniens environnementaux : un scandale sanitaire ?
- Quels sont les effets sanitaires du changement climatique ?

20 h

Module 10 - Les médecines associées

- Médecine intégrative en institution
- Nutrition et santé
- Restauration éthique et durable
- Sensibilisation à la génodique

10 h

Module 11 - Les exemples internationaux (visio)

- Synergie Santé Environnement : quelles priorités, quelles actions exemplaires à l'échelle du Québec ?
- La Fondation Hôpital Optimiste : quelles priorités, quelles actions exemplaires à l'échelle de l'Espagne ?
- Projets 21 : quelles priorités, quelles actions exemplaires à l'échelle de la Suisse ?

3 h

Le corps professoral

Dr Olivier ABOSSOLO

Médecin anesthésiste
Département Douleur,
Psychosomatique, Maladie
fonctionnelle
CHU Montpellier

Jean ALAGNA

Directeur honoraire de la CPAM
Béziers

Cédric ALLIÈS

Responsable commercial du marché
santé
SITA Méditerranée
Narbonne

Florent AMION

Président Fondation Hospital Optimista
Valence, Espagne

Yannick BARDIE

Clinical Research Expert - Sète

Daniel BRIAND

Directeur technique Institut Saint Pierre
Palavas-les-Flots

Philippe CARENCO

Praticien hospitalier – Service Hygiène
hospitalière
CH Hyères

Philippe CASIER

Ingénieur Energies et DD
CH Carcassonne

Fany CERESE

Architecte
Montpellier

Karine CHAGNES

Déléguée générale C2DS
Amboise

Laurent CHATAGNON

Directeur adjoint administratif et
financier
UGECAM Nort - Lille

Ahmed CHEPPIH

Consultant DD et ergonomie
Primum non nocere - Béziers

Dr Laurent CHEVALLIER

Médecin Consultant en Nutrition
Clinique du Parc - Castelnau-Le-Lez

Dr Evelyne COULOUMA

Directrice IREPSLR
Béziers

Jean-Marie COURRENT

Maître de conférences Sciences de
gestion
Université de Montpellier

Céline DELYSSE

Conseiller communication
Risque et société - Bry-sur-Marne

Annie DE VIVIE

Fondatrice du site Age Village
Coordinatrice des Instituts Gineste-
Marescotti
Paris

Jérôme DROGUET

Ingénieur hospitalier
Hospices civils de Lyon

Isabelle ESTEVE-MOUSSION

Ingénieur d'études sanitaires
ARS Occitanie - Montpellier

Pedro FERRANDIZ

Directeur GENODICS - Paris

Baofara FIDISON

Coordinatrice Qualité et DD
Association d'Entraide Vivre
Paris

Laurence FONTENELLE

RAQ - Coordinatrice de soins
Lamalou-les -Bains

Dominique FRANÇOIS

Ancien Ingénieur sanitaire
ARS ALPC - Limoges

Bruno FREL

Gérant ObsAR
Paris

Pr Irène GEORGESCU

Professeur Sciences de gestion
MOMA
Université de Montpellier

François GRACIA

Responsable Accréditation Qualité
Gestion des Déchets
Direction Logistique & Transport
CHU Montpellier

David GRUSON

Membre comité directeur de la Chaire
Santé ScPO Paris
Fondateur Initiative Ethik-IA
Paris

Isabelle HAMELIN

Directrice Développement et nouveaux
marchés CAHPP
Paris

Olivier HOLWECK

Ingénieur thermicien - Consultant DD
Pimum non nocere - Béziers

Jérôme KOLLY

Directeur Agence de conseil Projets 21
Fribourg, Suisse

Jean-Luc LAMBERT

Expert en arts martiaux
Spécialiste Management,
Coaching et Gestion du stress
Béziers

Philippe LAROYENNE

Dirigeant Société Conseil
Orange

Philippe MADEC

Architecte
Paris

Jonathan MANDRIN

Chargé de développement
ESR - Recyclum - Paris

Pascale MARCHAL

Cadre de santé - Formatrice
AEHP - Castelnau-le-Lez

Francis MASSÉ

Ministère du Transports et du
Développement durable
Président MDN consultants
Paris

Dr Odile MASSOT

Professeur associé
Université d'Angers

Véronique MOLIERES

Directrice
Agence BVM Communication - Berlin

François MOURGUES

Ex-Directeur général Centre hospitalier
Alès
Président du C2DS

Jane MURET

Médecin anesthésiste Institut Curie
Présidente Groupe DD de la SFAR
Paris

Pr Gérard NARO

Professeur Sciences de gestion
MOMA
Université de Montpellier

Philippe PARVY

Ingénieur - Cadre supérieur de santé
Paris

Philippe PERRIN

Eco infirmier
Aix-les-Bains

Patricia PIJOT

Avocat
Béziers

Lucie POIROT

Directrice de l'innovation
Société « Le vent tourne »
Paris

Samuel PUYGRENIER

Direction régionale Occitanie
ADEME - Montpellier

Jérôme RIBESSE

Directeur général Santé Synergie
Environnement
Québec - Canada

Géraldine RIVIERE-GIORDANO

Maître de conférences Sciences de
gestion - MOMA
Université de Montpellier

Corinne ROBERT

Responsable des services hôteliers
ICM - Montpellier

Raphaël RUANO

Responsable Programme PHARE
Paris

Elise SCARPATI

Conseillère DD
Primum non nocere - Béziers

Dr Pierre SOUVET

Président ASEF
Aix-en-Provence

Pr Charles SULTAN

Professeur d'endocrinologie pédiatrique
CHU Montpellier

Catherine TAILLEFER

Praticien hospitalier
Directrice adjointe
CH Lavaur

Emmanuel TERRIER

Maître de conférences Droit - MOMA
Université de Montpellier

Monsieur Olivier TOMA

Agence Primum Non Nocere
Béziers

Pr Corinne VERCHER

Professeur Sciences de gestion
Université Paris 13

Lionel WILZIUS

Directeur Résidence Le Charnivet
Saint-Privat

Wiebke WINKLER

Chargée de mission C2DS
Béziers